



SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES 2022-2025

Projet

Conférence Petite enfance, Parentalité
Uamc
Le 7 mars 2023





Présentation réalisée par :

- Monsieur Guilbert, président du Conseil d'Administration de la Caf
- Madame Harley, directrice de la Caf





UN SCHEMA DEPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES : quelques repères

- Le décret n° 2021-1644 du 14 décembre 2021 qui renforce et précise le cadre partenarial dans le champ des services aux familles et du métier d'assistant maternel.**

- La formalisation d'un schéma départemental des services aux familles comme plan d'actions en déclinaison des orientations de la stratégie de lutte contre la pauvreté qui se fixe pour objectif de rétablir l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre avec la reproduction de la pauvreté.**

- Une gouvernance spécifique avec la mise en place d'un Comité départemental des services aux familles , d'un Comité de pilotage, d'un bureau et de groupes de travail**

- Un SDSF qui s'inscrit dans le prolongement du schéma précédent sur 2 thèmes (petite enfance et parentalité) et qui intègre un troisième volet : la jeunesse**

Les 3 Thématiques du Schéma



THÉMATIQUE
DE LA PETITE ENFANCE



THÉMATIQUE
DE LA PARENTALITÉ



THÉMATIQUE
DE LA JEUNESSE

Le schéma : un cadre politique et stratégique au niveau du Calvados

L'approche par thématique «petite enfance», «parentalité» et «jeunesse» permet une lisibilité des grands enjeux et des actions qui en découlent.

De façon transversale, **4 grands enjeux** sont déclinés sur chaque thématique et constituent la clé de voûte de ce nouveau Schéma :

- Maintien de l'offre d'accueil existante et développement d'une offre cohérente et mesurée sur les territoires pour un maillage territorial pertinent et équitable,
- Accompagnement des familles, notamment dans l'exercice de leur parentalité,
- Prise en compte de publics cibles et de nouveaux besoins identifiés,
- Lisibilité et accessibilité de l'offre pour faciliter l'accès aux droits.

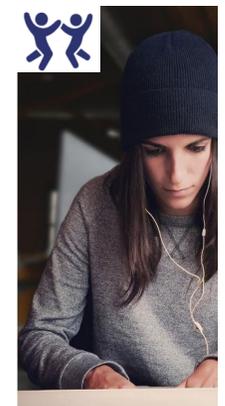
Le choix a été fait d'apporter des réponses adaptées aux besoins de chaque territoire. Il est essentiel de penser un maillage territorial qui soit pertinent et équitable tout en proposant des services qui correspondent à chaque bassin de vie.



 THÉMATIQUE DE LA PETITE ENFANCE



 THÉMATIQUE DE LA PARENTALITÉ



 THÉMATIQUE DE LA JEUNESSE



Petite enfance : quelques éléments du diagnostic et quels enjeux identifiés pour 2022-2025 ?

DIAGNOSTIC EN QUELQUES POINTS

Une évolution des solutions d'accueil et apparition des structures « micro crèches Paje »

Une croissante démographique non homogène sur le département

Un taux de couverture « potentiel » en modes d'accueil non homogène et ne garantissant pas les mêmes conditions d'accessibilité

Des « menaces » qui pèsent sur l'offre d'accueil : départ en retraite sur la population des assistants maternels, attractivité des métiers de la petite enfance, besoin de réponse à des évolutions sociétales, déficit de personnel qualifié...

Des demandes avec un manque de réponse : horaires atypiques, public spécifique ...

ENJEUX ET ORIENTATIONS PETITE ENFANCE

Pérenniser l'offre, la complémentarité et le développement des modes d'accueil en fonction des besoins des familles sur les territoires. Assurer une communication sur la petite enfance et les différents modes d'accueil existants.

Prendre en compte les besoins spécifiques des familles et favoriser leur prise en charge.

Maintenir une dynamique de réseau petite enfance, favoriser le recrutement et la formation continue des professionnels et susciter des vocations vers les métiers de la Petite enfance.



Petite enfance : 3 enjeux 15 fiches-actions



PETITE ENFANCE > 15 FICHES ACTIONS

Enjeu n°1 : Pérenniser l'offre, la complémentarité et le développement des modes d'accueil en fonction des besoins des familles sur les territoires. Assurer une communication sur la petite enfance et les différents modes d'accueil existants

- 1.1 - Maintenir l'offre d'accueil individuel en assurant la promotion du métier d'assistant maternel et en suscitant de nouvelles vocations
- 1.2 - Accompagner les EAJE en PSU avec une attention particulière pour les nouvelles structures et celles les plus fragilisées. Accompagner les EAJE en PSU dans la bonne application des nouveaux textes réglementaires
- 1.3 - Maintenir la procédure d'accompagnement pour les projets EAJE en veillant à l'équilibre offre et besoin sur les territoires
- 1.4 - Accompagner les Relais Petite Enfance dans l'exercice de leurs (nouvelles) missions
- 1.5 - Prendre en compte les spécificités des structures micro-crèches en CMG
- 1.6 - Améliorer l'information en direction des familles
- 1.7 - Développer des actions spécifiques à destination des élus
- 1.8 - Mettre en place des outils communs inter-institutionnels

Enjeu n°2 : Prendre en compte les besoins spécifiques des familles et favoriser leur prise en charge

- 2.1 - Créer un pôle ressources Handicap à l'échelle départementale pour informer et accompagner les familles concernées
- 2.2 - Continuer à accompagner les EAJE dans la prise en charge des enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique. Expérimenter de nouveaux types d'accueil pour les enfants extraordinaires
- 2.3 - Favoriser le maintien et le développement des MTA sur les territoires
- 2.4 - Développer des structures labellisées Avip (ou autre) permettant de répondre aux besoins des familles les plus fragiles ou avec des besoins atypiques

Enjeu n° 3 : Maintenir une dynamique de réseau petite enfance, favoriser le recrutement et la formation continue des professionnels

- 3.1 - Poursuivre l'animation des réseaux RPE et EAJE à l'échelle départementale
- 3.2 - Travailler de façon concertée, avec les partenaires compétents, sur la question du déficit de professionnels petite enfance
- 3.3 - Poursuivre la professionnalisation des professionnels de l'accueil individuel afin d'améliorer la qualité d'accueil



Parentalité



Vidéo sur les Lieux d'Accueil Enfants Parents

<https://youtu.be/fs2DMph5KR4>



La caisse d'Allocations familiales investit dans
LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS



Parentalité : décodeur des dispositifs de soutien à la parentalité



REAAP
*Réseau d'Écoute, d'Appui
et d'Accompagnement des Parents*

ESPACE FAMILLE
espace de rencontre
pour parents et enfants
pour écouter et partager
des idées et des conseils

clas
contrat local d'accompagnement à la scolarité



Parentalité : les principaux éléments du diagnostic et les enjeux identifiés

PRINCIPAUX ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le rôle de parent : expression des difficultés rencontrées lors d'une enquête nationale

Des besoins spécifiques en lien avec des changements de situation de vie, de contexte

Une offre insuffisamment connue et inégalement répartie (ex. situation des espaces de rencontre)

Un besoin d'accompagnement des partenaires, notamment les élus sur ce champ

ENJEUX ET ORIENTATIONS PARENTALITE

Poursuivre et développer l'information sur les dispositifs existants et les structures parentalité implantées sur les territoires

Assurer la diversité de réponses aux besoins des familles sur les territoires

Poursuivre la dynamique d'acteurs autour du soutien et de l'accompagnement à la parentalité





Parentalité : 3 enjeux 6 fiches-actions



PARENTALITE = 6 Fiches Actions

Enjeu n°1 : Poursuivre et développer l'information sur les dispositifs existants et les structures parentalité implantées sur les territoires

1.1 - Utiliser les réseaux de communication existants et développer de nouveaux modes de communication

1.2 - Mettre en place une rencontre départementale biannuelle à destination des élus

Enjeu n°2 : Assurer la diversité de réponse aux besoins des familles sur les territoires

2.1 - Mettre en place le panier de services parentalité sur les EPCI

2.2 - Développer le recours à l'aide à domicile en direction des familles en synergie avec l'offre de service des 1000 premiers jours

2.3 - Proposer de nouvelles réponses aux nouveaux besoins repérés des familles (notamment les familles monoparentales, séparées, victimes de violence conjugale...)

Enjeu n° 3 : Poursuivre la dynamique d'acteurs autour du soutien et de l'accompagnement à la parentalité

3.1 - Réimpulser la dynamique parentalité à l'échelle départementale et sur les territoires



Jeunesse : 4 enjeux 11 fiches-actions



ENJEUX ET ORIENTATIONS JEUNESSE

Assurer la continuité éducative sur les territoires (3-25 ans)

Accompagner les jeunes mineurs et leurs familles (12-17 ans)

Accompagner la prise d'autonomie des jeunes (12-25 ans)

Poursuivre les actions de coordination des acteurs du territoire



Focus sur 3 actions phares :

Accompagner la structuration des politiques enfance-jeunesse sur les territoires

Organiser l'information pour le public et mieux communiquer sur les ressources existantes en vue notamment de faciliter l'accès aux droits

Être attentif à la santé et au bien être des jeunes



La réussite de ce prochain SDSF passera :

- **Par la mobilisation de tous les acteurs associés dans le cadre du CDSF et des groupes de travail**
- **Par des réponses adaptées au contexte local**
- **Par la déclinaison opérationnelle de ce SDSF via les C.T.G (convention territoriale globale)**



Merci de votre attention